

GRILLES DES USAGES ET NORMES PAR ZONE									
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	CLASSES ET SOUS-CLASSES D' USAGES PERMIS	HA-1	Habitation unifamiliale	■	■				
		BÂTIMENT	Structure	Isolée		■			
Jumelée					■				
En rangée									
Dimensions et superficie	Hauteur en étages min / max			1/2	1/2				
	Hauteur en mètres min / max								
	Largeur minimale (mètre)								
	Superficie d'implantation au sol minimale (mètre carré)								



ZONE
H-3

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS
USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	Marges	Avant minimale (mètre)	6	6					
		Latérale minimale (mètre)	2	0					
		Total minimal des deux latérales (mètre)		3					
		Arrière minimale (mètre)	6	6					
	Densité	Coefficient d'emprise au sol maximal	0,30	0,45					
		Nombre maximal de logements par bâtiment	1	1					
		Nombre de logement à l'hectare (min./max)							

MENTIONS SPÉCIALES	

LOT	Dimensions	Superficie minimale (mètre carré)	540	390					
		Largeur frontale minimale (mètre)	18	13					
		Profondeur minimale (mètre)	30	30					

SERVICES REQUIS (A = Aqueduc / E = Égout / AE = Aqueduc et égout)	AE	AE					
--	----	----	--	--	--	--	--

Ancienne(s) zone(s)
H-83 et H-18

[illegible]

GRILLES DES USAGES ET NORMES PAR ZONE											
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	CLASSES ET SOUS-CLASSES D' USAGES PERMIS	HA-4	Habitation multifamiliale	■							
		HB-1	Habitation collective	■							
		BÂTIMENT	Structure	Isolée	■						
Jumelée											
En rangée											
Dimensions et superficie	Hauteur en étages min / max		3/4								
	Hauteur en mètres min / max										
	Largeur minimale (mètre)										
	Superficie d'implantation au sol minimale (mètre carré)										



ZONE
H-5

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS
USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	Marges	Avant minimale (mètre)	60						
		Latérale minimale (mètre)	20						
		Total minimal des deux latérales (mètre)	-						
		Arrière minimale (mètre)	10						
	Densité	Coefficient d'emprise au sol maximal	0,40						
		Nombre maximal de logements par bâtiment	30						
		Nombre de logement à l'hectare (min./max)							

MENTIONS SPÉCIALES

LOT	Dimensions	Superficie minimale (mètre carré)	10 000						
		Largeur frontale minimale (mètre)	175						
		Profondeur minimale (mètre)	100						

SERVICES REQUIS (A = Aqueduc / E = Égout / AE = Aqueduc et égout)	AE						
--	----	--	--	--	--	--	--

Ancienne(s) zone(s)
HC-43

[illegible]

